

SONDAGE

Nos territoriaux ne sont pas vraiment pour la fin des 35 heures

La perspective d'un retour au 39 heures payées 35 pour les fonctionnaires ne fait pas bondir de joie nos lecteurs. Massivement contre une telle mesure, ils expliquent pourquoi.

Ça y est, François Fillon a été désigné, il représentera la droite aux élections présidentielles. Comme l'horizon ne paraît pas trop bouché pour lui, il nous a paru raisonnable de nous pencher sur les promesses qu'il a faites pour être désigné. Comme il est toujours porteur, dans cet électorat, de s'en prendre aux fonctionnaires, le député de Paris a fait deux promesses phares : une baisse drastique du nombre de fonctionnaires (500 000 postes en moins en 5 ans) et, surtout, la fin des 35 heures. Le programme est, histoire de bien faire comprendre à ce repère de privilégiés que la fête est finie, de passer à 39 heures payées 35. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette perspective n'a pas fait sauter de joie nos lecteurs. À une immense majorité, ils ont dit non au retour aux 39 heures. Les extraits des réactions de nos lecteurs sur le site sont assez peu ambigus... ♦

Nicolas Breamer



Vous avez commenté cet article sur www.lettreducadre.fr



Pour ou contre la fin des 35 heures dans la fonction publique ?



Question d'efficacité

« Le débat 35/39 heures tant sur la fonction publique que dans le secteur privé ignore complètement la question de l'efficacité au travail. Avec des bons outils, des bons process, un cadre juridique clair et des circuits de décision fluide nous pourrions déjà économiser tellement ! La FPT n'a pas encore pleinement connu sa révolution numérique et nous sommes très en retard. »

Productivité

« Depuis les 35 heures il y a moins d'arrêts de maladie et la productivité a augmenté. »

Plutôt 30 heures

« Je suis pour la fin des 35 heures car je suis pour les 30 heures semaine pour tous. »

S'attaquer à l'organisation et à l'efficacité des services

« Outre la durée du temps de travail qui pourrait passer de 35 h à 39 h, il faudrait s'intéresser à ce qui est fait et ce qui peut être fait durant ce temps de travail. Actuellement face à la multiplicité des tâches, des informations à intégrer, à gérer, à la mise en place des nouvelles lois, au bug de certains logiciels, aux ordres, contre-ordres, à l'absentéisme... du temps et de l'énergie sont perdus, entraînant de l'insatisfaction et de la démobilité des agents. Il faut aussi s'attaquer à l'organisation, à l'efficacité et l'efficacité des services et pas uniquement à la durée du travail. »

Travailler moins est un signe de progrès social

« Parce que travailler moins est un signe de progrès social et de qualité de vie. Les pays du nord de l'Europe sont d'ailleurs ceux où l'on travaille le moins, à la différence des pays du sud du continent. »

Réfléchir à une nouvelle organisation du temps de travail dans la fonction publique

Au-delà du débat sur le temps de travail dans la fonction publique et malgré le « *bashing* » (que je dénonce) dont font preuve les fonctionnaires durant cette campagne électorale, il me semble nécessaire de réfléchir surtout à une nouvelle organisation du temps de travail dans la fonction publique afin que les agents se sentent plus investis dans leurs missions.

Pourquoi seulement les fonctionnaires ?

« Le problème n'est pas de faire 39 heures, nombre de fonctionnaires en font déjà beaucoup plus ! Le problème est le suivant : pourquoi faudrait-il que cette mesure ne soit pas universelle ? Il faut être cohérent : soit on est pour une équité, soit on ne l'est pas, et ça ne peut être à géométrie variable. C'est aussi pour cela que, fonctionnaire, je suis heureux que nos cotisations retraites augmentent et que je suis pour la fin des régimes spéciaux... »

Mieux vaudrait faire appliquer la durée légale partout

« Passer de 35 à 39 heures semble impossible sans inconvénient : soit sans les rémunérer, et l'on aurait soit des mouvements autorisés par les textes mais perturbant le fonctionnement de l'État (oui le fonctionnaire a le plus souvent un apport pour le pays et les citoyens), soit en les rémunérant et l'on se prive de marges de manœuvre utiles pour de bons recrutements, là où c'est prioritaire... Mieux vaudrait faire appliquer la durée légale partout, mettre en place des mobilités après évaluation individuelle vers les fonctions insuffisamment dotées en effectifs, pour les C, les B les A, voire les A+. Et en effet laisser dégonfler avec un remplacement (le mot ne convient d'ailleurs pas) globalement situé à la moitié environ, sous condition que ce « remplacement » soit justifié par une priorité négociée entre l'État et les associations de collectivités... »

Deux erreurs

« L'allongement de la durée du travail n'est pas pertinent dans un contexte d'augmentation des gains de productivité et relève d'une mesure déguisée de « baisse du coût du travail ».

1- Cette mesure équivaldrait à transférer la charge des suppressions de postes sur l'allongement du temps des postes restants. Ce raisonnement est artificiel : il se base sur une productivité constante entre 35 et 39 heures (or, elle devrait décroître) et sur la possibilité de restructurer les postes et les métiers à grande échelle.

2- L'allongement du temps de travail assorti d'une baisse des effectifs permet de réduire le nombre d'emplois publics. Ce faisant, les emplois perdus ne sont pas remplacés par les emplois privés. Le chômage structurel augmente et la pression à la baisse sur les salaires est garantie. »

« Travailler plus pour gagner moins, non merci »

« Fonctionnaire de la Territoriale, j'ai vu mon pouvoir d'achat chuter drastiquement. Alors travailler plus pour gagner moins, cela ressemble à de l'exploitation légalisée. La paupérisation des agents est de plus en plus visible et il faudrait mettre un terme à la stigmatisation des fonctionnaires. »

Management, reconnaissance, respect

« Rassurez-vous, une immense majorité des fonctionnaires sont très investis par la cause publique, parfois un peu moins par leurs missions, mais encore faudrait-il qu'elle fasse sens. Et, pour ce faire, il faudrait que les mots « MANAGEMENT », « RECONNAISSANCE » et « RESPECT » ne soient pas vains. *Un fonctionnaire en colère contre une partie de sa hiérarchie (DG et élus).*

« On augmentera notre temps de travail sans contrepartie financière »

« La suppression du nombre de fonctionnaires promise par la Droite va créer autant de demandeurs d'emploi. La mise en place des 35 heures a été accompagnée d'un gel des salaires toujours de rigueur ! Car ne rêvons pas, on augmentera notre temps de travail sans contrepartie financière, sinon je n'en vois pas tout à fait l'intérêt ! Une fois encore, on oppose les salariés du public à ceux du privé ; mais les salariés du privé ont des avantages que ceux du public n'ont pas : mutuelle, heures supplémentaires payées (et non récupérées) et primes prises en compte dans le calcul de la retraite... C'est tellement facile de « taper » sur les fonctionnaires !!! Nous ne sommes pas responsables de tous les maux ! »

Les femmes, premières victimes ?

« Sans doute tous ces beaux messieurs qui proposent la fin des 35 heures n'ont-ils jamais eu d'enfants... lesquels sont les premiers bénéficiaires de cette mesure les mercredis ou lors des vacances scolaires. Mais non, je suis trop bête ! C'est leur femme qui a eu à gérer les difficultés de combiner les horaires des enfants avec sa vie professionnelle ! Ils ne peuvent donc même pas imaginer ce qu'il faudrait surmonter pour arriver à concilier moins de temps « familial », même salaire et plus de nounou à payer. À moins que, plus perversément, ils n'attendent de cette mesure que, faute de possibilité de concilier enfants + travail, les femmes finissent par se décourager et retournent enfin à leur vraie place : au foyer... libérant ainsi des emplois pour les seuls travailleurs légitimes, ceux qui en ont dans le pantalon. Et en plus, ça ferait baisser le chômage... »

Triple peine pour les fonctionnaires

« Contre la réduction du temps de travail : même si le passage aux 39 heures se faisait, il y aura encore, quel que soit le candidat de droite, diminution du nombre de fonctionnaires. Triple peine : la durée du travail augmente, la charge de travail ne diminue pas (baisse du nombre de fonctionnaires), le salaire n'augmente pas (baisse des heures supplémentaires et non-compensation du passage de 35 à 39 h). »

Si vous voulez voter, c'est ici : <http://www.lettreducadre.fr/rubriques/sondage/>